

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 10 août 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau (absente)	Mme Kim Filion
M. Sylvain Côté	M. Alexandre Martineau
Mme Vickie Raymond	Mme Patricia Gardner (absente)

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 10 août 2026

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 13 juillet 2026
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante
 - 8.1.1. Activités mensuelles du Maire
 - 8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante
 - 8.2. Dépôt du rapport de l'inspecteur
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Sécurité routière
 - 8.5. Famille et aînés
 - 8.6. Environnement
 - 8.7. Urbanisme
 - 8.8. Loisirs et jeunesse
 - 8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque
 - 8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires et des frais de déplacements
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. Refinancement du règlement d'emprunt 2011-102 au montant de 78 800\$
 - 11.2. Entériner l'offre de service pour l'aménagement du Sentier de la meunerie
 - 11.3. Annulation de la chèvre pour le méchoui de la Fromagerie des Broussailles pour les Retrouvailles des Anciens de Martinville
 - 11.4. La Société canadienne de la Croix-Rouge / Autorisation signature entente de services aux personnes sinistrés
 - 11.5. Déclassement d'un ancien tronçon de la route 251 (lot numéro 5 487 700) / Résolution
 - 11.6. Local Internet / Demande de location au mois pour le sous-sol de la bibliothèque
 - 11.7. MRC de Coaticook / Dépôt du rapport annuel de gestion des matières résiduelles 2025
 - 11.8. Diminution de la vitesse sur le chemin Des Sables

- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS
Aucune

3. VISITEURS
Aucun

20260801 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Monsieur le Maire spécifie que le conseiller Alexandre Martineau est en téléconférence.

Il informe également qu'il y a eu un communiqué qui a été émis aujourd'hui pour une coupure de l'eau ce jeudi le 13 août, afin de procéder à des travaux de hautes importances à la station de chloration.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20260802 5.1. Séance ordinaire du 13 juillet 2026

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5
Aucun

20260803 7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 10 août 2026.

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante

8.1.1. Activités mensuelles du Maire

Monsieur le maire, Michel-Henri Goyette, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- Comité de pilotage « Sortir des rangs! »
- CA Acti-bus
- Rencontre démarrage OASIS

Autres activités :

- Portes ouvertes Innergex
- Rencontre exploratoire éco-fiscalité
- Rencontre Ligue des Petits bonshommes

8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante, Kim Filion, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, elle mentionne :

- Portes ouvertes Innergex

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs

8.2.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de l'inspecteur en voirie, Jesse Phaneuf, a été déposé à la table du conseil et les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport.

8.3. Sécurité publique

Demande des citoyens pour une surveillance accrue de la vitesse des véhicules circulant sur la rue Principale Est et la rue De l'Église. Le suivi a été fait auprès de la Sûreté du Québec.

8.4. Sécurité routière

Aucun

8.5. Famille et Aînés

Pour MADA, il reste la photo à prendre.

8.6. Environnement

Délai pour la réparation du barrage est rapide quand la municipalité recevra l'autorisation du ministère de l'environnement.

8.7. Urbanisme

Aucun

8.8. Loisirs et jeunesse

Le conseiller Alexandre Martineau rappelle que la fête au Village aura lieu le 12 septembre et le Comité est en préparation pour cet évènement.

8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque

La subvention est octroyée pour le patrimoine, le mandat à monsieur Guindon archéologue est débuté et monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont en leur possession des photos ou autres pour la poursuite de la mise en œuvre des vestiges de la meunerie de bien vouloir nous informer.

8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire

L'inauguration de Système BTU aura lieu le 15 août au Centre Saint-Martin (CSM) avec la performance sur scène de Pilou.

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a

10. Présentation et adoption des comptes

20260804

10.1.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 258 362,34 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 74 150,95 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260805

10.1.2. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires pour le mois de juillet 2026 au montant de 19 729,42 \$ incluant les retenues à la source et les déductions FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20260806

11.1. Refinancement du règlement d'emprunt 2011-102 au montant de 78 800\$

CONSIDÉRANT que le solde à refinancer du règlement d'emprunt 2011-102 s'élève à 78 800 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité a été informée que, pour un montant inférieur à 100 000 \$, elle doit procéder au refinancement auprès d'une institution financière ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a vérifié auprès d'autres institutions financières, mais n'a reçu aucune réponse pour le refinancement ;

CONSIDÉRANT que l'institution financière de la municipalité est Desjardins ;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU d'accepter le refinancement du solde du règlement d'emprunt 2011-102 auprès de Desjardins, au montant de 78 800 \$, à un taux d'intérêt de 5,95 %.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260807

11.2. Entériner l'offre de service pour l'aménagement du Sentier de la meunerie

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par la conseillère Vickie Raymond**

ET RÉSOLU D'entériner l'offre de service de la compagnie Aménagement sentiers verts au montant de 8 136,25 \$ plus taxes pour le réaménagement du Sentier de la meunerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260808

11.3. Annulation de la chèvre pour le méchoui de la Fromagerie des Broussailles pour les Retrouvailles des Anciens de Martinville

CONSIDÉRANT que la municipalité a été informée qu'il n'y aura finalement pas de chèvre lors du méchoui des Retrouvailles des Anciens de Martinville ;

CONSIDÉRANT qu'il n'est donc plus nécessaire d'autoriser le don de 400 \$ prévu à cet effet ;

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU d'annuler la résolution numéro 20260711 adoptée lors de la séance du 13 juillet 2026 et d'annuler le don de 400 \$ qui y était autorisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260809

11.4. La Société canadienne de la Croix-Rouge / Autorisation signature entente de services aux personnes sinistrés

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale et le Maire à signer l'entente de services aux personnes sinistrées dont la copie a été déposée à la table du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260810

11.5. Déclassement d'un ancien tronçon de la route 251 (lot numéro 5 487 700) / Résolution

ATTENDU QUE la municipalité de Martinville est propriétaire d'un ancien tronçon de la route 251, identifié comme le lot numéro 5 487 700, transféré par le Ministère des Transports du Québec en 1998 ;

ATTENDU QUE ce tronçon ne fait plus partie du réseau routier municipal et ne dessert désormais que 5 résidences, dont une permanente ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a plus d'intérêt public à conserver ce tronçon dans le domaine public municipal ;

EN CONSÉQUENCE

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

QUE le conseil municipal de Martinville déclare que l'ancien tronçon de la route 251, identifié comme le lot numéro 5 487 700, est déclassé à titre de chemin municipal et retiré du réseau routier public de la municipalité ;

QUE la municipalité procède à la publication d'un avis public de ce déclassement, conformément aux exigences du Code municipal du Québec ;

QUE la municipalité entame les démarches nécessaires pour l'aliénation (vente ou cession) de ce tronçon aux propriétaires riverains concernés, selon les modalités à déterminer par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260811

11.6. Local Internet / Demande de location au mois pour le sous-sol de la bibliothèque

CONSIDÉRANT que monsieur Charles Maziade, citoyen de Martinville, a manifesté son intérêt pour la location d'un espace pour travailler en ayant accès à internet haute vitesse ;

CONSIDÉRANT que la municipalité considère que le sous-sol de la bibliothèque pourrait combler cette demande ;

CONSIDÉRANT qu'il est convenu qu'une période d'essai d'un mois sera appliquée à cette location ;

EN CONSÉQUENCE

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

D'autoriser la location du sous-sol de la bibliothèque municipale à monsieur Charles Maziade-Bourque, citoyen de Martinville, au montant de 100 \$ par mois ;

QUE la présente location soit d'abord accordée pour une période d'essai d'un (1) mois ;

Qu'à la fin de la période d'essai, le conseil municipal évaluera la possibilité de prolonger ou de modifier les modalités de location ;

Que la directrice générale soit autorisée à signer tout document nécessaire à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.7. MRC de Coaticook / Dépôt du rapport annuel de gestion des matières résiduelles 2025

Le rapport annuel de Gestion des matières résiduelles de la MRC de Coaticook a été déposé à la table du conseil.

20260812

11.8. Diminution de la vitesse sur le chemin Des Sables

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil d'assurer la sécurité des usagers du chemin Des Sables ;

CONSIDÉRANT que la zone asphaltée du chemin des Sables est actuellement limitée à 50 km/h ;

CONSIDÉRANT que la zone non asphaltée du chemin des Sables est actuellement limitée à 70 km/h ;

CONSIDÉRANT qu'il est jugé opportun de réduire les limites de vitesse afin d'améliorer la sécurité routière ;

EN CONSÉQUENCE

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par la conseillère Kim Fillion**

QUE la limite de vitesse dans la zone asphaltée du chemin des Sables soit réduite de 50 km/h à 30 km/h ;

QUE la limite de vitesse dans la zone non asphaltée du chemin des Sables soit réduite de 70 km/h à 50 km/h ;

QUE la signalisation appropriée soit installée afin d'indiquer clairement les nouvelles limites de vitesse aux usagers ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune

20260813

13. Levée de la séance

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond**

QUE la séance soit levée à 19 h 45.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.”